Depuis que le SGEN-CFDT a pris la présidence nous assistons à des évènements inédits dans la vie du CAES Inserm.

Pour la première fois dans son histoire la subvention du CAES a diminué.

La dotation pour l'année 2021 a été amputée, dans un premier temps de 400 k€ et réduit à 200 K€ suite à l'intervention de tous les syndicats ! Malgré les demandes successives de notre syndicat, le SGEN-CFDT n'a rien fait pour obtenir la restitution des 200 K€.

Pour la première fois les réserves libres du CAES explosent en un an

Depuis le début du mandat la réserve libre du CAES a été multiplié par 4 ce qui représente une augmentation de presque le tiers du budget du CAES (de 208 K€ à 836 K€; selon le dernier arrêt des comptes de l'année 2020). Le CAES a mis en réserve de l'argent dont nos collègues et leurs familles avaient besoin dans le contexte de la pandémie liée à la COVID 19. Cette accumulation des réserves a servi d'argument à l'Inserm pour réduire la subvention du CAES ! Les prévisions pour 2021 ne font apparaitre qu'une utilisation d'environ 130 K€ de la réserve.

Au CNAS du 16-17 novembre 2021 le SGEN-CFDT a demandé la destitution de la secrétaire générale, Patricia Ferrari élue SNTRS-CGT !

La motion était motivée, selon les élus du SGEN-CFDT, par *« la persistance de tensions nuisant notamment à la santé des personnels ».*

Suite à cette motion inédite, une position commune des trois syndicats ayant des élus au CNAS, le SNCS-FSU, SNPTES et SNTRS-CGT a été lue en séance). Extrait : *« **C'est une décision très grave qui doit être appuyée par de solides justificatifs pour prouver que ces tensions existent et que la secrétaire générale en est responsable. En absence de tout élément factuel, les élus signataires de cette lettre estiment que cette proposition de vote n'a absolument aucun fondement et doit être retirée.** »*.

Malgré cette demande, le vote a été maintenu. *(Lire la lettre commune)*

Par le maintien du vote de destitution de Patricia Ferrari, le SGEN-CFDT assume l'entière responsabilité de la rupture de l'accord avec le SNTRS-CGT pour une gestion associée du CAES. Nos élus ont lu une déclaration qui fait le bilan des deux premières années du mandat et informe le CNAS que le poste de secrétaire général est vacant puisque la motion n'est pas retirée. *(Lire la déclaration SNTRS-CGT)*

Le SGEN-CFDT refuse que le SNTRS-CGT siège au Bureau du CNAS.

Le SNTRS-CGT a toujours siégé au bureau du CNAS.
Pendant les 3 mandats précédents, SGEN-CFDT, qui se positionnait souvent en opposition à notre gestion, a toujours eu sa place au Bureau. Il n'était pas question pour nous d'empêcher ce syndicat de participer activement à la vie du CAES. Nous avons toujours eu à cœur de laisser une place active au SGEN-CFDT dans la vie de notre association.

Les élus du SGEN-CFDT n'ont pas la même conception de la démocratie : ils ont refusé la candidature de notre élue, tête de liste de notre syndicat : Patricia Ferrari au Bureau**.**

Pour la première fois dans l'histoire du CAES, le SNTRS-CGT, 2ème syndicat en nombre de votes, n'aura aucun poste au Bureau.